

TRAIT D'UNION

Informations municipales



Mai 2019

SOMMAIRE



ÉDITO	p. 3
POINT INFO DU MAIRE	p. 4 à 10
INFORMATIONS COMMUNALES	
- Budget	p.11 à 15
- Urbanisme	p. 16-17
- Taille des haies	p. 17
- A.G. de l'AUDAB	p. 18
- Visite de Mme la Députée	p. 19
- Remise des cartes d'électeurs	p. 20
- Restauration des ruisseaux	p. 21 à 25
- Ginko	p. 26
- Ramassage des encombrants	p. 27
- Fleurissement	p. 27
- Comité consultatif bois	p. 27
- Service public	p. 28
- Elections	p. 28-29
- Connectez-vous	p. 30
- Bibliothèque	p. 31
- Carnaval à l'école	p.32-33
NOUVEAUX À PELOUSEY	
- Produits pour chiens, chats et équidés	p. 34
- Un nouvelle coiffeuse	p. 35
DIVERS	
- Collecte des déchets	p. 36
- Festival Outdoor	p. 37
- Gendarmerie	p. 38
- Opération bouchons	p. 39
- Tranquillité séniors - Stop Pub	p. 39

LES ÉVÉNEMENTS PASSÉS

- Duo Tara	p. 40
- Compagnie des lustres	p. 41
- Bien vieillir chez soit	p. 42
- Pelousey CIC Classic	p. 43-44
- Pelousey propre	p. 45
- Cérémonie du 8 mai	p. 46-47

LES ÉVÉNEMENTS À VENIR

- Rock en herbe	p. 48
-----------------	-------

LES ASSOCIATIONS

-La chasse	p. 49
- Don du sang	p. 50
- Parents d'élèves	p. 51-52
- Les Vignottes	p. 52
- Loisirs Évasion	p. 53 à 54

ÉTAT CIVIL

p. 55

LOCATION ET PRÊT

p. 55

PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

p. 56

DIFFÉRENTS HORAIRES ET INFOS

-Bibliothèque	p. 57
- les engins à moteur	p. 57
- les déchetteries	p. 57
- Grdf contacts utiles	p. 57
- Mairie	p. 58
- Le conseil municipal	p. 58
- Santé à Pelousey	p. 58
- Bien- être	p. 58
- Assistantes maternelles	p. 58
- Est Républicain	p. 58
- une jeune mésange bleue	4 ^{ème} de couverture



ÉDITO DU MAIRE

Vous retrouverez dans cette édition les décisions actées dans le cadre des votes des différents budgets communaux. Cette année encore, nous pourrions porter des investissements conséquents sans recourir ni à l'emprunt ni à une augmentation des taxes locales, ce dont nous nous félicitons. Seul le projet de création de local professionnel sera financé par un emprunt qui s'équilibrera avec les futurs loyers.

Nous avons détaillé avec Daniel Varchon ces éléments et notamment les investissements prévus cette année, (voir page 9) pour votre parfaite information.

J'ai tenu à débiter mon « point d'information habituel » bien entendu par la délibération des communes en faveur de la transformation de la communauté d'agglomération en communauté urbaine. C'est une étape importante pour notre intercommunalité qui, comme nous l'avons déjà expliqué, vient clore les nombreuses discussions, réflexions engagées depuis plusieurs années autour des transferts de compétence, indispensables à cette mutation.

Ainsi, nous expérimentons depuis le début d'année l'évolution de notre représentation au sein des comités de secteur, ouest en ce qui nous concerne, en respect de la charte de gouvernance actée. À mes côtés, les adjoints peuvent intervenir en fonction de leurs délégations, ce qui permet une meilleure compréhension, préparation et communication des dossiers avec tous les élus municipaux.

Si tout n'est pas parfait, il faut bien entendu un temps d'appropriation autant pour les services que pour les élus, je peux en tout cas témoigner de la bonne volonté de tous les acteurs(rices) d'avancer ensemble au profit des projets et de l'intérêt général, ce qui est primordial.

Cette édition de mai fait bien sûr aussi la part belle aux associations et au comité consultatif festivité qui nous relatent leurs actions passées ou nous invitent à leurs futures manifestations diverses : vide grenier, Pelousey en Folie, commémorations, Faites de la Musique... Nous souhaitons qu'une météo clémente nous permette de profiter de tous ces rassemblements dans la bonne humeur...

Enfin, je viens d'avoir le plaisir de remettre leur première carte d'électeurs(ices) aux jeunes de la commune avec Mme la Députée, leur rappelant cette difficile acquisition du droit de vote qui a évolué entre 1791 (suffrage censitaire et indirect) et 1974 (droit de vote dès l'âge de 18 ans), les femmes ayant dû attendre la fin de la 2^{ème} guerre mondiale pour pouvoir enfin voter.

Alors, j'espère que nous saurons nous rappeler l'identité républicaine de notre pays des droits de l'Homme, que voter permet d'affirmer notre citoyenneté et donc que vous serez nombreux, ses à vous déplacer au bureau de vote à l'occasion des élections européennes qui se dérouleront dimanche 26 mai.

Bien sincèrement, .

Catherine BARTHELET

Transformation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon en Communauté Urbaine

Les enjeux de la transformation en communauté urbaine

L'article L.5215-1 du CGCT prévoit que le seuil de création d'une communauté urbaine est de 250000 habitants. La loi NOTRe du 7 août 2015 a cependant introduit un dispositif dérogatoire et temporaire, en permettant aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) qui comprennent une commune ayant perdu la qualité de chef-lieu de région et qui exercent l'intégralité des compétences obligatoires des communautés urbaines de se transformer en communauté urbaine sans condition de seuil de population, d'ici le 1er janvier 2020. Face à l'émergence des 22 métropoles, à la transformation en communauté urbaine de presque toutes les anciennes capitales régionales, le Grand Besançon fort de ses caractéristiques métropolitaines veut continuer à se positionner en matière de grands projets, de grandes infrastructures et d'attractivité économique, touristique et culturelle dans la catégorie des territoires qui comptent nationalement. Le statut de communauté urbaine est un passage nécessaire pour demeurer dans le groupe de tête des grandes agglomérations du Grand Est et pour continuer à jouer un rôle d'entraînement à l'échelle du Centre Franche-Comté.

Cela doit nous permettre de conserver une capacité de rayonnement et de négociation avec l'Etat, la Région, l'Europe, la métropole régionale, et de rester maîtres des leviers pour préserver une démographie et une attractivité compatibles avec un haut niveau de services à la population. La communauté urbaine permettra de renforcer une approche communautaire qui a fait ses preuves dans le déploiement de compétences au bénéfice de toutes les communes (transports, déchets, développement économique) et dans sa capacité à négocier, à maintenir ses ressources et à construire progressivement un territoire encore plus cohérent.

La gouvernance

Pour cela, comme le prévoit la charte de gouvernance renouvelée, elle doit clairement s'appuyer sur les secteurs et sur les communes ; cette charte instaure, au sein du Grand Besançon, tant dans la composition de ses instances que dans ses processus décisionnels, un degré de démocratie sans équivalent à une telle dimension. Pour relever les défis qui s'imposent dans un contexte de concurrence territoriale croissant, la transformation en communauté urbaine est concomitante de l'adoption et de la mise en œuvre d'un nouveau projet de territoire qui a été délibéré au conseil communautaire du 29 juin 2018.

A ce même conseil, le Grand Besançon a délibéré sur les transferts de compétences nécessaires au passage en communauté urbaine. A l'issue d'un dialogue nourri qui a permis de prendre en compte les spécificités des communes dans les processus de transfert, les communes ont délibéré favorablement sur le transfert de ces compétences. Ainsi, la première phase de la transformation, relative à l'extension des compétences de la CAGB afin de se doter de toutes les compétences obligatoires des communautés urbaines, a été entérinée par deux arrêtés préfectoraux en date des 6 novembre 2018 et 21 février 2019, faisant suite aux délibérations concordantes du Conseil communautaire et de la majorité qualifiée des communes membres. Conformément à la Charte de gouvernance renouvelée adoptée par le Conseil Communautaire du Grand Besançon le 15/02/2018, la nouvelle organisation qui accompagne les transferts de compétences s'appuie sur les secteurs et sur les communes. Elle instaure ainsi au sein du Grand Besançon, tant dans la composition de ses instances que dans ses processus décisionnels, un degré de démocratie sans équivalent à une telle dimension.

Les compétences obligatoires acquises.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le transfert de la compétence « Création, aménagement et entretien de la voirie; signalisation, parcs et aires de stationnement » est opérationnel. Le Grand Besançon exerce donc à ce jour les compétences obligatoires d'une communauté urbaine et satisfait aux conditions nécessaires pour opérer sa transformation. Il peut désormais engager la seconde phase.

Par délibération du 28 février 2019, le Conseil communautaire s'est prononcé favorablement sur la transformation de la Communauté d'agglomération du Grand Besançon en Communauté urbaine, à compter du 1^{er} juillet 2019, et sur les statuts modifiés (dont le nom de la nouvelle structure qui doit être obligatoirement mentionné dans les statuts).

Ce changement de statut juridique n'entraîne pas la création d'une personne morale nouvelle. En application des dispositions de l'article L.5211-41 du CGCT, l'ensemble des biens, droits et obligations de la communauté d'agglomération seront transférés à la communauté urbaine, qui sera substituée de plein droit à la communauté d'agglomération dans toutes les délibérations et tous les actes de cette dernière à la date du 1^{er} juillet 2019. L'ensemble des personnels de la communauté d'agglomération sera réputé relever de la communauté urbaine dans les conditions de statut et d'emploi qui sont les siennes. Les conseillers communautaires composant l'assemblée délibérante de la communauté d'agglomération conserveront leur mandat pour la durée de celui-ci restant à courir au sein de l'organe délibérant de la communauté urbaine.

S'agissant du nom, il a été décidé que la communauté urbaine prenne la dénomination de « **Grand Besançon Métropole** ». En effet, ce choix de nom s'inscrit en continuité avec les enjeux liés à la transformation en communauté urbaine. Dans l'univers concurrentiel des territoires, l'appellation Métropole témoigne d'un niveau d'équipements, de services, d'accessibilité auxquels les acteurs économiques, notamment ceux à la recherche de lieux d'implantation pour leurs entreprises, sont particulièrement attentifs.

Il pourra être adjoint à ce nom « Grand Besançon Métropole » la mention « communauté urbaine ». Cette appellation est ainsi cohérente avec les fonctions métropolitaines présentes sur notre territoire en matière d'accès à la grande vitesse, d'Université et d'enseignement supérieur, de CHRU et d'activités économiques (Technopôles microtechniques et santé). Ainsi, dans la mesure où la loi laisse chaque EPCI libre de sa dénomination (point rappelé encore récemment par le Ministre de l'Intérieur), ce nom Grand Besançon Métropole constitue une réponse aux enjeux d'attractivité de notre territoire.

La délibération du Conseil communautaire du 28 février 2019 adoptant cette transformation a été notifiée aux communes membres de la CAGB le 14 mars 2019. Les conseils municipaux disposent d'un délai de 3 mois suivant cette notification pour se prononcer sur cette transformation. A défaut de délibération dans ce délai, leur décision sera réputée favorable. Si la majorité qualifiée des communes se prononcent favorablement, un arrêté préfectoral formalisera cette transformation et la modification de statuts afférente à effet du 1^{er} juillet 2019. Conformément aux articles L.5211-41 et L.5211-20 du CGCT, le Conseil municipal s'est prononcé favorablement à l'unanimité pour la transformation de la Communauté d'agglomération du Grand Besançon en Communauté urbaine, à compter du 1^{er} juillet 2019, et a approuvé le projet de statuts modifiés, dont la dénomination de la communauté urbaine.

En parallèle de cette délibération, pour information et meilleure représentation de la portée du projet de territoire, une présentation sommaire d'un projet phare au cœur d'agglomération a été proposée aux élus: la cité internationale des savoirs et de l'innovation Besançon-Saint-Jacques qui comprendra entre autres: la grande bibliothèque déclarée d'intérêt communautaire, la cité des savoirs, l'accueil de start-up, un centre de congrès, un hôtel haut de gamme pour viser le tourisme d'affaires, une mise en valeur du patrimoine remarquable couplée à des constructions contemporaines, la démolition de l'ancienne maternité...

Réunion comité de secteur voirie

J'ai participé avec Daniel Varchon, référent de notre commune à ce premier rendez-vous qui marque la mise en œuvre de notre charte de gouvernance.

Ont été présentés les travaux prévus en amélioration et requalification pour les 13 communes de notre secteur ouest. Elles ont pu exprimer leur priorisation des travaux et s'organiser entre elles, selon les besoins impérieux de reporter ou avancer les prévisions...

Concernant Pelousey, ont été retenus pour 2019 la reprise des trottoirs du Vallon de Bouvreuil ainsi que la reprise en enrobé de la partie en agglomération de la Voie Romaine.

Réunion du SIEVO (Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon)

Françoise Fumey rapporte régulièrement au conseil municipal sa participation aux différentes réunions du bureau et de commissions appel d'offres. De gros travaux sont prévus en termes d'assainissement en suite de l'intégration de 17 nouvelles communes du Val Marnaysien. Le SIEVO subit en effet, comme tous les syndicats, des transformations importantes, mais se porte bien et assure toujours un service et une eau de qualité.

Il est par ailleurs en phase de recrutement de personnel qualifié pour assumer ses nouvelles missions. Les élus, et particulièrement la 2eme déléguée Françoise Cusinato, partagent le bilan positif du choix des communes du Grand Besançon d'être restées au sein du syndicat qui exerce pour elles la mission vitale de l'accès à l'eau potable.

Étude du développement de la zone artisanale de Pouilley-les-Vignes

Une rencontre au sujet de l'extension de la ZAE proche de celle du Champ Pusy a eu lieu avec les élus des communes de Pelousey et Pouilley-les-Vignes et le service économie du Grand Besançon qui gère les zones d'activités. La volonté partagée est de lancer les études de faisabilité sur le territoire de Pouilley-les-Vignes qui est situé juste derrière l'entreprise Plastivaloir (ex Bourbon).

Les dirigeants de cette entreprise seront également concertés pour tenter de connaître leur souhait de développement au sein de leurs unités foncières qui sont classées dans le Plan Local d'Urbanisme comme terrain constructible ayant vocation à accueillir de l'artisanat.

Suivi de l'activité de la bibliothèque

Les élus ont eu le plaisir d'accueillir lors du dernier conseil municipal, au nom de tous les membres bénévoles de la bibliothèque, Valérie Brulé, coresponsable avec Sylvie Coiffier. Elle a exposé l'activité de l'année 2018 et rappelé la gratuité de l'accès.

Si la fréquentation est variable selon les périodes, on note une évolution favorable : 68 nouveaux inscrits en 2018, 115 nouvelles acquisitions (partagées entre les collections adultes et jeunesse) pour au total un fonds de 3 475 livres complété par 500 prêts annuels de la médiathèque. Un « désherbage » régulier est effectué afin de ne garder que les livres qui sortent régulièrement et correspondent au besoin d'une bibliothèque communale. Les nouvelles acquisitions séduisent clairement les lecteurs(ices).

Les animations ont également été rappelées : le succès de la Nuit de la Lecture en janvier, les rencontres régulières avec l'école, le partenariat avec les Francas...

Les élus remercient sincèrement tous les bénévoles impliqués qui participent à rendre accessible pour tous la lecture, à favoriser des rencontres culturelles...

Lors de cette séance, les élus ont tenu en parallèle à évoquer le projet de grande bibliothèque d'intérêt communautaire qui verra le jour sur le site St Jacques à Besançon. Ce projet ambitieux de création d'une bibliothèque universitaire moderne sera également couplé à une bibliothèque pour tous. Le but est vraiment de favoriser l'accès à tous avec des plages d'ouverture nouvelles comme le dimanche après-midi...

Les élus sont attachés au fonctionnement des bibliothèques communales en lien avec le Département qui organise des formations et des prêts. Aussi, il sera articulé en respect de l'existant et dans le but d'apporter des animations complémentaires, des prêts d'expositions...

Mise en place du RIFSEEP pour le personnel communal

Le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) a été conçu pour la fonction publique de l'État, il est transposable à la fonction publique territoriale, en application du principe de parité. Il se compose de deux parties :

- l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (I.F.S.E.) qui vise à valoriser l'exercice des fonctions et constitue l'indemnité principale de ce nouveau régime indemnitaire,
- le complément indemnitaire annuel (C.I.A.) lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir,

Dans ce cadre, la commune a engagé une réflexion visant à refondre le régime indemnitaire des agents et à instaurer le RIFSEEP, afin de remplir les objectifs suivants :

- prendre en compte le positionnement hiérarchique des agents, au regard de l'organigramme,
- reconnaître les spécificités de certains postes,
- susciter l'engagement des agents,

La commune a reçu un avis favorable de la part du comité technique du Centre de gestion, qui est toujours consulté dans ce cadre, pour la mise en place de ce nouveau régime indemnitaire.

Les élus ont bien entendu veillé à ce que ce nouveau régime ne présente pas d'écart majeur avec le précédent.

Suivi de la station d'épuration

Des travaux de curage (du dernier bassin) et réaménagement des lits du séchage de boues sont prévus dans notre station d'épuration cette année. Les berges vont être remodelées pour éviter tout affaissement. Le coût de ces travaux onéreux et le suivi des travaux sont donc pris en charge par le Grand Besançon qui assure cette compétence désormais.

L'étude du système d'assainissement prend par contre du retard en ce moment, en raison du manque de période longue de pluies, nécessaires pour mener à bien les relevés...

Renouvellement de la convention avec la Société Protectrice des Animaux

La convention pour le fonctionnement et la gestion d'une fourrière signée entre la commune et la SPA arrivait à expiration le 31 Mai 2019. Il a été décidé de renouveler ce partenariat pour 3 ans avec la SPA afin que cette dernière puisse accueillir les chiens et les chats en divagation sur la commune. Le coût de ce service est fixé à 0 € 35 par habitant et par an.

Daniel Varchon a récemment accompagné un chien perdu au nouveau refuge de Deluz, il disposait bien d'un tatouage mais qui ne le liait pas au bon propriétaire... Cela montre bien qu'il est indispensable de pouvoir compter sur la SPA dans ces moments-là...

Il est rappelé aux propriétaires qu'en plus du tatouage ou puçage, **il est fortement recommandé de doter le chien d'une médaille gravée du numéro de portable du propriétaire.** Cette précaution facilite vraiment les choses pour la gestion des chiens fugueurs...

Suivi de la convention avec le club de foot de Pouilley-les-Vignes

Benoit Ricloux et le Maire ont provoqué une rencontre avec le club de foot de Pouilley-Les-Vignes et les communes de Pouilley-Les-Vignes et Audeux. Il a semblé utile de rappeler les efforts consentis par les communes par le biais des subventions accordées et le fait que les conventions ont été travaillées par l'ensemble des partenaires lors de leur signature.

Lors de la dernière assemblée générale de la section foot de l'AEP, il avait effectivement été expliqué aux parents que la commune de Pelousey ne participait plus à la vie du club, ce qui est bien évidemment faux. Il a été demandé également au club d'engager la réflexion sur son avenir, dans le cadre de regroupements qui se sont opérés ou sont en cours autour d'eux.

Conseil d'école de mars

Daniel Varchon et Benoit Ricloux ont participé à ce conseil d'école au cours duquel ont été détaillés les projets des différentes classes comme celui en lien avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) autour du projet GBH (Grand Besançon Habitat)... Les bonnes relations entre tous les acteurs ont une nouvelle fois été saluées, elles permettent de faire émerger rapidement aussi des petits projets comme la création d'hôtels à insectes.

Un projet piscine est envisagé pour la rentrée de septembre 2019. Des renseignements vont être pris pour évaluer le coût de prise en charge par la commune de cette activité obligatoire dans le programme scolaire mais jusque-là déléguée à l'Association Loisirs Evasion.

Une rencontre avec la directrice de l'école, la commune et le président de l'ALE est à organiser pour gérer au mieux cette transition

Par rapport à la volonté d'améliorer la qualité de l'air, un capteur de CO² a été prêté à l'école pour vérifier l'importance des ouvertures régulières des fenêtres...

Suivi du Projet Éducatif de Territoire

Dans le cadre du Projet Educatif de Territoire, une réunion avec les assistantes maternelles agréées s'est tenue en mairie en présence de Benoit Ricloux, de Lise Verpillat, directrice du Relais Familles Assistantes Maternelles et de moi-même. Un compte-rendu a été diffusé à toutes les assistantes maternelles.

Ont été évoqués le sentiment de tension de l'offre décrite par les parents, les difficultés de trouver des gardes pour des temps très réduits ou non réguliers, des parents qui ne veulent que de l'accueil collectif, d'où le fait que la commune accorde des dérogations pour l'accueil périscolaire des 3 ans.

Les assistantes maternelles ont expliqué également leurs difficultés : des agréments plus difficiles à obtenir engendrant des nouveaux travaux, une formation plus complète mais pas toujours reconnue par les parents...

Il a été demandé aux assistantes maternelles de bien indiquer leur disponibilité sur le site prévu ou directement auprès de Mme Verpillat pour faciliter la mise en relation avec les parents. Plusieurs d'entre elles ont déclaré en effet avoir des places libres pour septembre.

Participation aux frais du RASED (Réseau d'Aide aux Elèves en Difficulté)

Le psychologue scolaire du RASED (Réseau d'Aide aux Elèves en Difficulté) intervient régulièrement dans les huit écoles du secteur. Son bureau de rattachement se trouve à l'école de CHEMAUDIN et VAUX. Comme toutes les dépenses liées au fonctionnement des écoles, les frais de fonctionnement des RASED sont à la charge des communes.

Ainsi la commune de CHEMAUDIN et VAUX a proposé la mise en place d'une convention afin de définir les modalités de répartition de ces frais de fonctionnement, qui se ferait au prorata des élèves de chaque commune. Le Conseil Municipal a donné son accord de principe pour une participation par le biais de cette convention.

Participation citoyenne

Une réunion participation citoyenne a eu lieu avec le commandant de la brigade de Recologne, les référents et le Maire.

Il faut bien sûr poursuivre la vigilance mais Pelousey est pour l'instant épargné par les séries de cambriolages qui ont malheureusement concerné des communes proches de la nôtre : Pirey, Chatillon-Le-Duc, Franois...

Par contre, un groupe de jeunes mobilise particulièrement la gendarmerie et les élus. Ils prennent l'habitude de s'installer devant l'école en y laissant des déchets de tout genre, forcent l'éclairage public... Des contrôles réguliers ont lieu avec relevés d'identité, des verbalisations vont être effectuées et dépôts de plainte si nécessaire, si le dialogue ne permet pas rapidement de faire évoluer favorablement la situation.

Construction de logements par Grand Besançon Habitat



Vous pouvez le vérifier au quotidien, les travaux avancent bon train... Pourtant, deux entreprises en carence sont sur le point d'être remplacées, GBH faisant son maximum pour que le calendrier prévisionnel en pâtisse le moins possible... Les travaux devraient s'achever en fin d'année.

Vous êtes nombreux à nous questionner sur le dépôt de dossier pour pouvoir devenir l'un des premiers (ères) locataires ! Vous pouvez donc le retirer en mairie ou directement auprès de GBH mais bien le déposer par contre directement à Grand Besançon Habitat.

La commune sera présente à toutes les commissions d'attribution et aura donc à cœur soutenir les souhaits locaux qui permettent par exemple le rapprochement des familles, le maintien de la jeunesse dans le village...

Nous rappelons que le programme est composé de deux parties en quelque sorte, 18 appartements en location du T2 au T4 d'un côté du ruisseau, côté rue du Pré Saint Martin, et de l'autre côté une opération intergénérationnelle de 8 logements avec en priorité l'accueil de personnes seniors au rez-de-chaussée et de familles à l'étage.

Pour organiser cette entente souhaitée entre tous(tes), la charte ci-jointe sera proposée aux locataires.

grandBesançon **habitat**

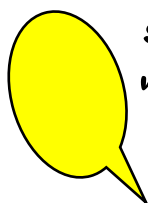
Charte intergénérationnelle pour « Bien vivre ensemble »

À Pelousey, rue du pré Saint Martin, avec le concours de la commune et de Grand Besançon Habitat, j'habite dans un site qui a été conçu pour rapprocher les générations et favoriser les échanges d'aides et de services, plus particulièrement entre voisins proches. Mais ces échanges ne se décrètent pas, ils se créent, ils se vivent.

En tant que locataire, je m'engage à :

- Lier connaissance avec mes voisins.
- Être tolérant, à chaque âge ses plaisirs et ses rythmes de vie.
- Respecter la liberté et la quiétude de mes voisins.
- Faire preuve de solidarité.
- Être respectueux et convivial.
- Être bienveillant, aider et veiller à la sécurité de mes voisins

pour rompre l'isolement et lutter contre l'individualisme.



Si vous voulez, je peux garder votre fille pendant votre rendez-vous à la mairie.

Je neige aujourd'hui, je vais déneiger votre entrée.

Je fais le premier pas, je me présente

C'est mon anniversaire, excusez-moi d'avance pour le bruit



Qui organise la fête des voisins ?



Tiens, ça fait deux jours que je n'ai pas vu mon voisin, je vais chez lui vérifier que tout va bien.

Le Maire de Pelousey
Catherine BARTHELET

Le locataire

Le Directeur de Grand Besançon Habitat
Yves DAOUZE



INFORMATIONS COMMUNALES

PRESENTATION DE LA CLOTURE DES BUDGETS 2018 ET PREVISIONNELS 2019

Depuis le début de ce mandat, les budgets aussi bien en fonctionnement qu'en investissement sont gérés sans nouveaux recours à l'emprunt et sans augmentation des taux des différentes taxes communales.

En fonctionnement, une gestion optimisée, rigoureuse, permet une grande stabilité des dépenses incontournables. La participation à des groupements de commandes du Grand Besançon, par exemple, compense l'augmentation légère des charges incompressibles : augmentation du coût de l'énergie...

Le budget alloué à la petite enfance est retravaillé avec les Francas pour limiter l'impact de l'ouverture des mercredis. La commune ne connaît pas non plus à ce jour le montant exact des subventions allouées dans le cadre du plan mercredi labellisé par le Ministère de l'Éducation.

En fonctionnement, la différence importante (article 21) entre le réalisé du budget principal de 2018 (683000€) et le prévisionnel de 2019 (381000€) est due à la fois au transfert de la compétence assainissement (budget annexe neutralisé par ce biais) et à la diminution du transfert vers la section investissement.

En investissement, après une année 2018 particulièrement active (83% du budget prévisionnel exécuté, soit 798 000€), nous prévoyons en 2019 une activité toujours importante mais moins ambitieuse qui nous permettra de porter notamment :

- des travaux d'amélioration de nos espaces extérieurs : rénovation de certains équipements de la zone de loisirs (resceller les balançoires...) par exemple, remplacement des illuminations de Noël les plus anciennes au profit d'éclairages sobres et moins énergivores;
- un projet de requalification du quartier du Vallon de Bouvreuil : reprise des trottoirs, amélioration des trajets, plantations;
- la reprise en enrobé de la Voie Romaine pour sa partie en agglomération;
- la rénovation de la salle Saint-Martin avec le ravalement des façades, et nous l'espérons la concrétisation de l'acquisition de la parcelle attenante pour créer la rampe et le parking pour les personnes à mobilité réduite;
- des travaux d'amélioration dans nos forêts (plantations...) ainsi que la création d'un chemin forestier pour l'entretien d'un massif enclavé;
- une intervention importante dans notre cimetière avec une opération de relevage de tombes et la création d'une allée en bicouche avec engazonnement du reste du cimetière;
- l'acquisition d'équipements techniques : remplacement d'un tracteur tondeuse, d'outils;
- la protection des vitraux de l'église, côté parking;
- la réparation de la fontaine de la rue du Terne (fuites...)...

Depuis l'année dernière sont apparues de nouvelles dépenses ou recettes comme les attributions de compensation (AC). En effet, en suite du transfert de compétences vers le Grand Besançon de l'assainissement (gestion des eaux usées, du réseau, de la station d'épuration et des eaux pluviales), de la zone d'activités économiques du Champ Pusy, c'est en 2019 la compétence voirie avec l'éclairage public qui a été transférée.

Afin de garantir l'emploi dans nos communes et de faciliter une bonne réactivité d'intervention, une partie plus ou moins importante des tâches liées à ces domaines reste confiée aux communes : viabilité hivernale, entretien courant des routes, tonte, élagage de la station d'épuration et de la lagune...

Ainsi ces échanges de charges sont gérés par des compensations budgétaires entre nos deux entités et/ou la signature de conventions, vers la commune, par exemple quand nos employés communaux entretiennent les voiries du Champ Pusy, ou vers le grand Besançon pour l'éclairage public ou des travaux d'investissement de voirie.

La commune reste force de proposition pour les travaux de voirie et les interventions. Par exemple en 2019, la reprise de la Voie Romaine en agglomération ainsi que la rénovation des trottoirs du Vallon du Bouvreuil sont envisagées.

Pour information, une participation exceptionnelle sous forme de fonds de concours peut-être demandée à la commune pour des travaux plus en accord avec les habitudes locales.

En parallèle avec ce budget principal, demeure un budget «Locaux commerciaux», les travaux de rénovation du premier étage de la mairie permettront l'installation d'un cabinet de kinésithérapeute cette année. Pour cette réalisation, un emprunt est prévu, il sera compensé par le nouveau loyer perçu dès l'installation du praticien. Ce budget devra ainsi «s'autogérer».

Un budget «caveaux» a été créé fin 2018, il s'agit de gérer indépendamment du budget communal les caveaux d'urnes installés dans le cimetière. Ces opérations sans plus-value nécessitent un budget séparé qui sera équilibré par la vente des caveaux.

Pour mémoire, le budget du CCAS est désormais directement voté par les membres du CCAS. Ce budget ne présente pas de particularités, il ne concerne que des dépenses de fonctionnement qui sont très maîtrisées et une subvention régulière annuelle de la part du budget communal.

Comme les années précédentes, le percepteur a été sollicité en amont pour qu'il puisse valider ces données et prévisions.

Si les budgets sont séparés, les travaux sont, eux, pris en charge par les mêmes personnes, salariés ou élus. Lors des séances de conseil consacrées au budget, le Maire a donc remercié chaleureusement le travail des intéressés : l'adjoint aux finances et son comité consultatif ainsi que Solange Petit.

PAS D'AUGMENTATION DES TAXES ET TARIFS DES SERVICES COMMUNAUX

Comme évoqué ci-dessus, le conseil municipal a, à nouveau, validé la décision de ne pas augmenter les impôts locaux cette année.

Les élus ont également décidé de ne pas augmenter les différents tarifs fixés par le conseil municipal : tarifs des locations de salles communales, prix des photocopies, de la terre végétale, des baux commerciaux, du loyer de l'appartement communal...

CI-APRES LE RECAPITULATIF CI-APRES LE RECAPITULATIF DES BUDGETS REALISES EN 2018 ET PREVUS EN 2019

Données exprimées en euros	Budget Commune	PREVISIONNEL 2018	REALISE 2018	PREVISIONNEL 2019
Dépenses	FONCTIONNEMENT			
11	Dépenses générales	331 527	275 214	326 856
12	Dépenses de personnel	234 335	212 817	232 399
65	Charges gestion courante	63 577	57 663	67 010
66	Intérêts de la dette	24 200	23 979	21 410
67 68 73	Dépenses exceptionnelles	34 483	28 763	22 444
23	Virement section investissement	451 001		362 229
678	Disponible	519 136	256 982	117 952
	Attributions de Compensation voirie			35 155
	Total	1 658 259	855 418	1 185 455
Recettes	Excédents reportés	854 683		457 328
70	Produits de service	75 519	97 684	86 508
73	Impôts et taxes	535 493	571 993	456 150
74	Dotations et participations	164 350	178 691	166 432
75	Produits gestion courante	15 000	14 763	18 600
77	Recettes exceptionnelles	14 311	15 270	437
	Total	1 659 356	878 401	1 185 455
Dépenses	INVESTISSEMENT			
1	Solde d'exécution	86 415		409 046
20	Attribution de Compensation	3 923	3 923	55 941
21	Matériels, travaux...	822 929	683 671	381 762
16	Dette capital	85 881	85 859	83 485
	Autres	13 546	21 437	11 622
	Total	1 012 694	794 890	941 856
Recettes				
10 222	Fonds de Compensation TVA	106 900	116 099	45 800
10 226	Taxe Aménagement	20 000	22 039	20 000
1 068	Excédent fonctionnement	231 058	231 058	420 668
13	Subventions	158 610	52 382	56 538
21	Virement section fonctionnement	456 634		362 229
41	Intégrations	39 492	50 681	36 621
	Total	1 012 694	472 259	941 856

Données exprimées en euros	Budget Locaux Commerciaux	PREVISIONS 2018	REALISE 2108	PREVISIONS 2019
Dépenses	FONCTIONNEMENT			
11/658	Dépenses générales, gestion	1 170	393	895
042/6811	Opération d'ordre	7 928	7 928	8525
	Total	9 098	8 321	9 420
Recettes				
042/777	Excédents reportés/Op ordre	1 898	714	1 837
752	Revenus d'immeubles	7 200	7 328	7 583
	Total	9 098	8 042	9 420
Dépenses	INVESTISSEMENT			
040/139	Opérations d'ordre	715	715	715
165	Dépôt de caution	1 200		1 200
2031	Frais d'étude	7 000	2 250	9 550
21	Travaux	21 852	6 014	73 903
	Restes à réaliser			4750
	Total	30 767	8 979	90 118
Recettes	Excédent antérieur reporté	21 639		20 589
040/28135	Amortissement	7 928	7 928	8 329
165	Dépôt de caution	1 200		1 200
1641	Emprunt			60 000
	Total	30 767	7 928	90 118

Données exprimées en euros	Budget Caveaux	PREVISIONS 2018	REALISE 2018	PREVISIONS 2019
Dépenses	FONCTIONNEMENT			
605	Achat caveaux	13 545	13 545	0
042/7135	Opération d'ordre variation des stocks	0	0	13 545
678	Autres charges exceptionnelles	1 000	0	2 000
	Total	14 545	13 545	15 545
Recettes				
042/7135	Opération d'ordre variation des stocks	13545	13545	13545
701	Ventes produits finis	1000	0	2000
	Total	14 545	13 545	15 545
Dépenses	INVESTISSEMENT			
040/355	Opération d'ordre stocks	13 545	13 545	13545
	Total	13 545	13 545	13545
Recettes				
040/355	Opération d'ordre stocks	0	0	13545
1687	Dettes	13 545	13 545	0
	Total	13 545	13 545	13545

CI-APRES LES BUDGETS PREVISIONNELS 2019 VOTES EN AVRIL

COMMUNE	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 185 455.00 €	1 185 455.00 €
Investissement	941 856.00 €	941 856.00 €
TOTAL	2 127 311.00 €	2 127 311.00 €

LOCAUX COMMERCIAUX	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	9 420.00 €	9 420.00 €
Investissement	90 118.00 €	90 118.00 €
TOTAL	99 538.00 €	99 538.00 €

CAVEAUX	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	15 545.00 €	15 545.00 €
Investissement	13 545.00 €	13 545.00 €
TOTAL	29 090.00 €	29 090.00 €

CCAS	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	6 388.00 €	6 388.00 €
Investissement	- €	- €
TOTAL	6 388.00 €	6 388.00 €

Daniel VARCHON,

1^{er} adjoint, adjoint aux finances

COMITÉ CONSULTATIF URBANISME

Nous nous réunissons chaque mercredi en fin d'après-midi. N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour que l'on puisse vous expliquer, en amont de votre projet, les règles d'urbanisme qui s'appliquent à votre secteur, ou que l'on vous apporte (à notre niveau) conseils et explications pour remplir votre document d'urbanisme (déclaration préalable ou autre...). Pour cela, il vous suffit de joindre le secrétariat.

François BELOT et Benoît RICLOUX

Demandes d'urbanisme accordées depuis février 2019

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Déclarant	Nature des travaux
BELOT FRANCOIS	abri de voiture
HANS INGRID	réfection toiture
SCI MAILLOT ET THOMAS	piscine
JANVRIN PASCAL	clôture
FINOT OLIVIER MARIE-PIERRE	clôture
GANEVAL Richard	extension
AYAD Béatrice	réfection façade
PERERA BEATRICE	étanchéité du toit de garage
RAPENNE AMANDINE	clôture
MAZHOUD Talal	clôture
ROY Thierry	place de stationnement
JOUFFROY Roland	terrasse sur pilotis
JOUFFROY Roland	clôture
SUE Julien	réfection toiture changement fenêtre
GANEVAL Richard	clôture
LEMERCIER DANIEL	abri de jardin
PRETOT ARNAUD	isolation et réfection toiture
MARTIN CAMILLE	clôture
BRUNER Florian	changement porte d'entrée et porte de garage
JEANGUYOT Serge	cabane pour enfants

PERMIS DE CONSTRUIRE

Déclarant	Nature des travaux
TABONE Aurélien	modification permis de construire
FONTAINE Tony	maison d'habitation
BELANGER Alexandre	maison d'habitation
LESQUIR Aurélien	maison d'habitation
ATTIA Joahr	modification permis de construire
CLAUSSE Nicolas	maison d'habitation

SERVICE INSTRUCTEUR DU DROIT DES SOLS DU GRAND BESANCON - PERMANENCES



Les instructeurs du secteur ouest assurent une permanence physique, sans rendez-vous, chaque mardi de 9h à 12h à la mairie de Serre-les-Sapins, 16 rue de la Machotte. Ils peuvent vous aider et vous conseiller dans la préparation de votre demande d'autorisation d'urbanisme.

LA TAILLE DES HAIES ET ARBRES

RAPPEL

Les haies doivent être taillées de manière à ce que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.

Si vous plantez les arbustes à 50 cm de votre limite, sachez que votre haie ne devra pas dépasser 2 mètres de hauteur.

L'article 671 du code civil précise qu'il est interdit de planter un arbre à moins de 2 mètres de la limite de propriété, les arbustes à moins de 0,50 m.

Selon l'article 673 du Code Civil, si des branches d'arbres, d'arbustes ou d'arbrisseaux de la propriété d'à côté avancent sur votre terrain, vous pouvez contraindre votre voisin à les tailler.

LES CLÔTURES

Le comité consultatif informe qu'il est mobilisé particulièrement sur la problématique des clôtures en ce moment.

Rappel : elles sont soumises à autorisation d'urbanisme, elles ne doivent pas dépasser 1,80m ni être complètement occultantes si elles sont placées en limite de propriété. Des rencontres avec les pétitionnaires sont organisées pour faire évoluer les travaux non conformes ou non déclarés.



L'Assemblée Générale de l'AUDAB à Pelousey



L'AUDAB est au service d'un vaste territoire : avec ses nouveaux statuts, ce sont désormais l'ensemble des communes et EPCI (Grand Besançon, Pays Lédonien, Pays Horloger, Scot Graylois, Vesoul agglomération...), compris en tout ou partie dans l'aire urbaine de Besançon, qui peuvent adhérer par simple demande à l'agence. Les territoires de la région Bourgogne – Franche-Comté et de Suisse peuvent quant à eux devenir membre de l'AUDAB après consultation.

Chaque année l'AUDAB travaille de concert avec ses partenaires à l'élaboration du programme partenarial de travail. L'équipe de 18 salariés met en exécution ses compétences dans 8 champs d'activité afin de le mettre en œuvre.

Créée en 2000, l'Agence d'Urbanisme Besançon Centre Franche-Comté (AUDAB) est une association au service du territoire qui a pour vocation d'accompagner ses adhérents et l'ensemble des acteurs locaux dans la connaissance et l'aménagement durable de leurs territoires.

L'assemblée générale de l'Agence d'Urbanisme Besançon Centre Franche-Comté, que j'ai l'honneur de présider, s'est tenue cette année au Château d'Uzel, dans son centre de formation, l'occasion bien entendu de parler de la commune et de toutes les activités de l'ADAPEI.

J'ai bien entendu eu plaisir à présenter rapidement mais le plus exhaustivement possible notre commune. Ensuite les activités de l'ADAPEI ont été présentées par le directeur du secteur habitat M. Jean-Louis FEBVRE, à l'échelle de la commune bien sûr, avec les différentes activités présentes à Pelousey, mais aussi à l'échelle du département. Les enjeux, perspectives de l'accueil des personnes en situation de handicap ont été évoqués et ont vraiment retenu l'attention des participants(es).

Tous les élus ont été ravis, soit de la découverte de ce magnifique site, soit des retrouvailles avec leurs souvenirs : nombreux(ses) sont celles et ceux qui ont connu le Château pendant leur scolarité, leur retraite de profession de foi, des anciennes visites pour venir chercher des poussins, des poulets etc....

L'Assemblée générale a ensuite pris son cours habituel et les salariés de l'association ont présenté des exemples d'études poursuivies en 2018.



Visite de la députée FANNETTE CHARVIER

Vendredi 19 avril 2019



C'est, accompagnée de son attaché parlementaire M. Yayé KABA, que Mme Fannette CHARVIER, notre députée, nous a honorés de sa visite le vendredi 19 avril.

Elle a commencé sa visite par l'entreprise KERDAINO, plus connue sous le nom d'Imprimgraph. M. Laurent SCHNEIDER, son dirigeant, a pu l'informer sur l'évolution de son entreprise, sur ses nouveaux marchés... avant d'évoquer les problématiques rencontrées par la direction, en

particulier pour le recrutement de personnels qualifiés dans la sérigraphie, du fait du manque d'écoles proches.

Puis elle a rendu visite à M. Philippe BRULÉ dans son entreprise BAIB spécialisée dans le dépannage informatique des particuliers mais surtout des entreprises (développement, mise en place de process de protection des données, de sauvegardes...)

Philippe BRULÉ a insisté sur le besoin de travailler en réseau, il est seul mais finalement associé à d'autres entreprises, à une coopérative... Il est très ancré dans le village (vie associative et dépannage pour la commune...).

Madame la Députée s'est ensuite rendue dans la salle de la mairie pour une rencontre avec le conseil municipal.

Les grandes étapes dans notre bassin de vie ont pu être évoquées, comme le passage en communauté urbaine, la charte de gouvernance, le PEDT...

Quelques habitants nous ayant rejoints, des échanges sur la protection de l'environnement et sur la suppression de certains postes de fonctionnaires, entre autres, ont pu avoir lieu.

Pour conclure cet échange les participants ont partagé une collation avec Mme la Députée pour la remercier de sa disponibilité.



LA REMISE DES CARTES D'ÉLECTEURS

Samedi 4 mai 2019

Les jeunes adultes de Pelousey se sont rendus en mairie pour recevoir leur première carte d'électeur. Ils ont été reçus par madame Barthelet, notre Maire, et par notre députée madame Charvier qui nous a fait l'honneur d'une nouvelle visite.



Après quelques échanges avec les jeunes citoyens lors desquels ils manifestèrent une certaine gêne face aux prochaines élections européennes, madame Barthelet, après avoir rappelé l'historique du droit de vote et plus particulièrement celui des femmes, a tenu à mettre l'accent sur une certaine dangerosité des médias en particulier sur les informations, certes indispensables, mais parfois bien opportunistes voire contradictoires.

Madame la députée a confirmé l'existence de sites de contrôle de la véracité des informations, puis, après avoir souhaité que nos jeunes citoyens fassent un bon usage de leurs droits en s'engageant maintenant qu'ils en avaient la possibilité, elle a remis à chacun sa carte d'électeur.



LA RESTAURATION DES RUISSEAUX DE LA LANTERNE ET DE LA NOUE

Dans le cadre du contrat de rivière Ognon, le Syndicat intercommunal du Canton d'Audeux (SICA), accompagné par l'Etablissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs (EPTB Saône Doubs), a porté une étude qui a permis d'aboutir à un programme de travaux visant à l'amélioration du fonctionnement du ruisseau de la Lanterne.

Ce programme de travaux ambitieux concerne les six communes du bassin versant de la Lanterne (Pouilley les Vignes, Pelousey, Chaucenne, Moncley, Emagny et Chevigney sur l'Ognon) et va faire l'objet d'une instruction réglementaire au titre de la loi sur l'eau.

Nous vous présentons ci-après les travaux déjà réalisés sur le terrain communal, sachant que deux tronçons ont également été aménagés à Chaucenne. Les travaux se poursuivront dans les prochaines années sur les autres communes et sur les tronçons restant à aménager, notamment pour la Noue en ce qui nous concerne.

Nous rappelons que tous les élus concernés par le projet ont souhaité qu'il soit réaliste, c'est-à-dire ambitieux mais pas démesuré, et donc faisable. C'est pourquoi, les travaux ne consistent pas systématiquement à un reméandrement du ruisseau (qui aurait été très utile mais aussi très coûteux) mais d'abord à un réaménagement des berges etc...

De par le transfert de compétence, les travaux pour notre commune ont été gérés finalement et financés par le Grand Besançon avec une subvention du département couplée à celle de l'agence de l'eau. Nous avons bien entendu été associés aux réunions de chantier et les avons suivies avec grand intérêt. Les photos parlent d'elles-mêmes, le changement est flagrant !

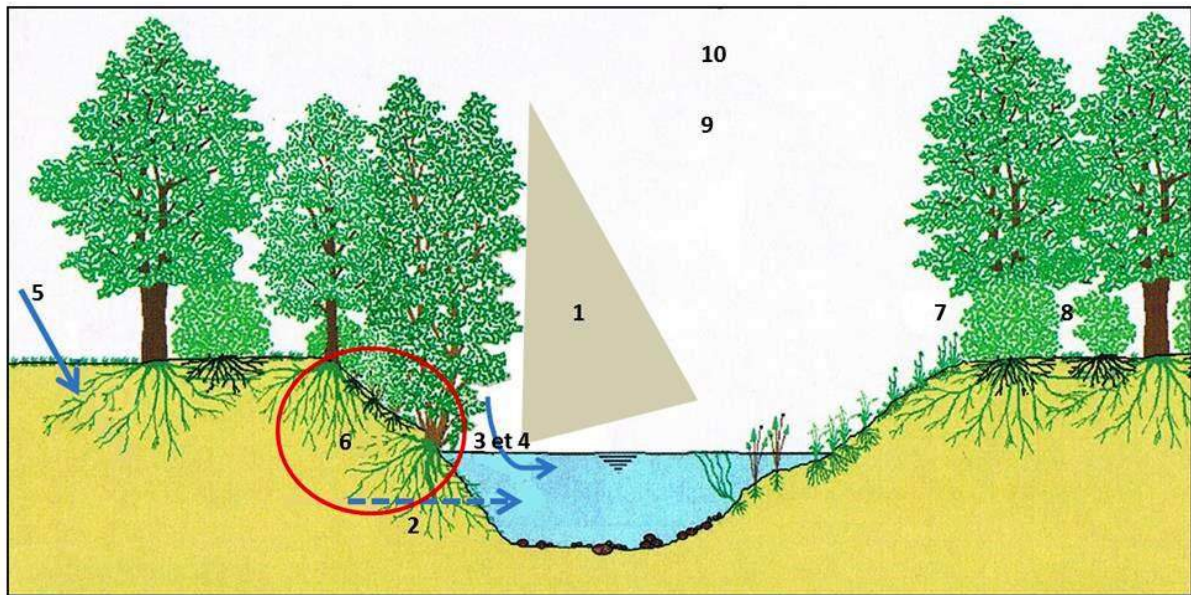
Pour autant, nous déplorons la pollution accidentelle industrielle qui est intervenue lors de la période des travaux. Malgré l'intervention des secours, les poissons n'ont pas pu être sauvés et nous avons perdu une population importante. Une enquête en cours est menée par la gendarmerie et la police de l'eau. Il semble toutefois complexe d'établir un lien exact avec l'origine de l'événement... Les entreprises de notre zone d'activités ont été depuis à nouveau sensibilisées à leurs rejets, sachant qu'elles ont toutes des conventions de déversement pour les eaux usées très strictes et/ou des process de recyclage en interne des eaux chargées.

Nous savons bien qu'il sera également nécessaire de travailler sur la qualité physique des eaux des deux ruisseaux et que cela passera sans aucun doute par de nouveaux échanges avec la société APRR. Les eaux pluviales de l'autoroute continuent de se déverser actuellement sans bassin de décantation... Nous avons demandé pour cela l'appui du Grand Besançon qui nous aidera dans ces discussions.

PRINCIPAUX RÔLES DE LA RIPISYLVE

Du latin ripa « rive » et sylve « forêt », elle représente l'ensemble des végétaux (herbacées, arbrisseaux, arbustes, lianes et arbres) qui se développent au bord des cours d'eau.

L'entretien des berges des rivières passe par la gestion de la ripisylve, avec des actions telles que: la plantation d'arbres (saules, aulnes, frênes, noisetiers, aubépines...). Les bouleaux ne sont pas adaptés car leurs racines sont trop superficielles.



- | | | |
|--------------------------------------|--|---|
| 1 – Effet d'ombrage | 5 – Permet l'infiltration des eaux superficielles | |
| 2 – filtration des éléments dissouts | 6 – Maintien des berges | 9 – Repère pour la faune (effet corridor) |
| 3 – Ralentit le courant | 7 – espace de transition (milieu terrestre et aquatique) | 10 – fil conducteur dans la vallée |
| 4 – Atténue la violence des crues | 8 – Lieu d'alimentation, d'abris et espace de reproduction | |

TRONÇONS DE LA LANTERNE CONCERNÉS PAR LES TRAVAUX EN 2018

LOCALISATION



DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT AVANT TRAVAUX

Le secteur en recalibré en surlargeur. L'écoulement est lent et le substrat de marne très peu attractif. L'absence totale de ripisylve réduit drastiquement l'intérêt biologique du secteur.

Le substrat est très peu attractif, constitué d'une dalle de marne.

OBJECTIFS DE LA RESTAURATION

Diminuer le gabarit du lit d'étiage et lui donner une micro-sinuosité au sein du lit mineur. Augmenter la connectivité par plantation de ripisylve sur les remblais déposés.

PROJET D'AMÉNAGEMENT GLOBAL

Aménagement en déblai/remblai en décaissant le sommet alternativement en rive gauche et rive droite, et en déposant le matériau dans le lit existant.

Plantation de ripisylve sur les remblais formés. Recharge par du matériau pierreux sur 15 cm pour augmenter davantage l'attractivité et l'autoépuration.

RUISSEAU AVANT LES TRAVAUX



RUISSEAU APRÈS LES TRAVAUX



TRONÇONS AVEC DES AMÉNAGEMENTS À VENIR

LOCALISATION



DIAGNOSTIC ÉTAT EXISTANT :

Secteurs extrêmement altérés ayant subi un recalibrage drastique. Lit en surlargeur, avec une très faible hauteur d'eau, un écoulement lent et un substrat marneux. Les berges sont très hautes (1m80 à 2m) et terreuses.

OBJECTIFS :

Récréer un lit moyen permettant une meilleure absorption de crue et une meilleure connectivité latérale, qui favorise l'épuration sur ce secteur à qualité d'eau perturbée. L'attractivité et l'hétérogénéité du lit d'étiage est également augmentée.

PROJET D'AMÉNAGEMENT :

Ce secteur est proposé pour un aménagement de type « modification de la géométrie du lit moyen ». - Modification de la géométrie du lit mineur avec formation d'un lit moyen submergé en hautes eaux. On forme ainsi un lit moyen immergé en eaux moyennes et hautes.

L'aménagement est finalisé en plantant une ripisylve de manière alternée sur les berges en pente douce (uniquement en rive droite sur le linéaire des parcelles 5 et 738 où une ripisylve est déjà présente) et en rechargeant le lit d'étiage de matériau pierreux sur 25 cm.

RUISSEAU AVANT LES TRAVAUX



TRONÇONS SUR LE RUISSEAU DE LA NOUE

LOCALISATION



DIAGNOSTIC ÉTAT EXISTANT :

Secteurs d'affluents totalement dépourvus de ripisylve.



OBJECTIFS :

Augmenter l'ombrage sur ces secteurs qui en sont totalement dépourvus. Le développement des racines en contact avec l'eau doit également créer un habitat pour les invertébrés et diversifier localement les écoulements.

PROJET D'AMÉNAGEMENT : Plantation de ripisylve sur les affluents

Plantation d'une ripisylve, en bosquets de 15m de long espacés de 15m. Plantation sur un rang, espacement de 2m entre les plants.

LES SERVICES SUR RÉSERVATION GINKO À DISPOSITION DES HABITANTS



La commune dispose de lignes régulières Ginko, à destination de Besançon, en plus des lignes scolaires (lignes Diabolo). Il s'agit des lignes numérotées de 51 à 86. Ces lignes proposent également des horaires supplémentaires à réserver par téléphone ou directement via www.ginko.voyage, la veille avant 18h.

Les habitants de la commune peuvent aussi bénéficier des lignes Ginko Proxi et Ginko Proxi TGV pour se rendre dans les communes voisines (centres commerciaux, gares...). Ces services sont proposés exclusivement sur réservation.

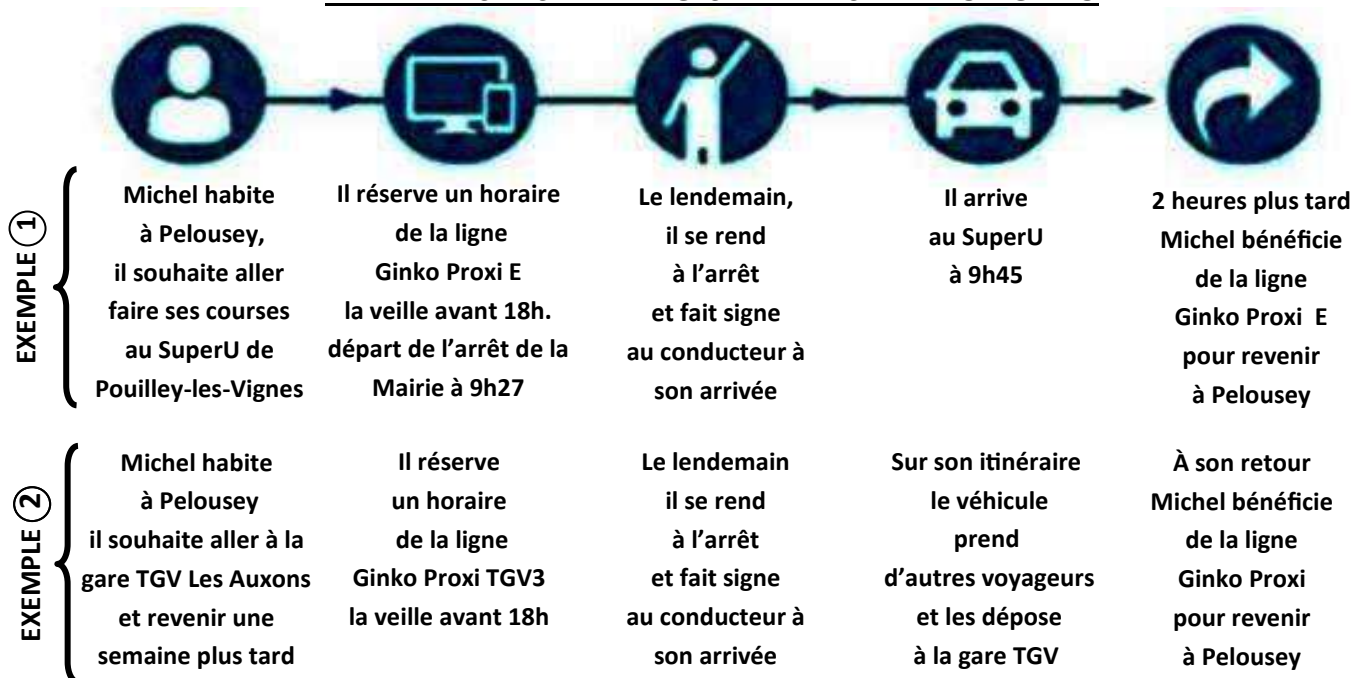
LA RÉSERVATION,
Comment ça marche ?

- Réservation en ligne sur www.ginko.voyage ou par téléphone au 03 70 27 71 60 (prix d'un appel local) jusqu'à la veille avant 18h
- Annulation jusqu'à 1h avant le départ
- Possibilité de réserver plusieurs trajets jusqu'à 30 jours avant votre déplacement
- Tarification Ginko





2 EXEMPLES DES AVANTAGES DE LA RÉSERVATION GINKO



Dans les deux cas, l'avantage de Michel est de ne pas avoir à utiliser son véhicule personnel. En outre, dans le 2ème exemple, il économise le coût de la location du parking de la gare TGV (10€ pour une journée et plus de 40€ pour une semaine).

La boutique Ginko 28, rue de la République 25000 Besançon (du lundi au samedi de 10 à 19h)
www.ginko.voyage - l'appli Ginko Mobilité - ☎ 03 70 27 71 60


avec l'aide précieuse de la stagiaire Laura DESMOULINS

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS 18 JUIN 2019

Cette opération gratuite, effectuée par les employés communaux est réservée aux personnes de plus de 65 ans résidantes à Pelousey, ou aux personnes n'ayant pas de moyens de transport ou se trouvant dans l'incapacité de sortir leurs encombrants (électroménager, meubles).

Les encombrants doivent être stockés en un seul endroit sans dépasser 1m³ par foyer.

Ramassage mardi 18 juin 2019

 Réservation indispensable avant le 14 juin 2019 en mairie.

(Les horaires de passage vous seront ensuite confirmés.)



COMITE CONSULTATIF FLEURISSEMENT

RAPPEL



Les bénévoles du comité ont programmé le fleurissement du village
le jeudi 23 mai.

Nous vous donnons rendez-vous ce jour aux ateliers municipaux à partir de 8h30.

Tous les nouveaux volontaires seront bien accueillis.

Pour tous renseignements, contactez **DANIEL Varchon** ☎ 06.87.05.94.40.

COMITÉ CONSULTATIF BOIS

RAPPEL



Stères bord de route

Comme chaque année la commune vous propose l'achat de stères de bois à 34,50€ le stère, par lot de 4 stères. Il vous suffit d'en faire la demande à la mairie et de vous inscrire avant le 20 avril 2019. Vous aurez la possibilité de venir chercher vos lots le samedi 20 juillet (en fonction des aléas climatiques).

Stéphanie GHARBI

« MON SERVICE PUBLIC.FR »

L'accès aux démarches en ligne évolue. Les habitants de Pelousey peuvent accéder désormais à toutes les démarches administratives sur le site « service-public.fr ».

NOTA BENE

Les Pelouséens peuvent notamment :

- s'inscrire sur les listes électorales
- demander des actes d'Etat-civil
- déclarer les changements de coordonnées
- effectuer le recensement citoyen
- faire la déclaration d'ouverture de chantiers.
- déposer les dossiers de Pacs.

Pour effectuer les démarches, quelques clics suffisent :

- connectez-vous sur le lien suivant « <https://www.service-public.fr/compte/se-connecter> »
- créez votre compte dans « l'Espace Particulier »
- ou utilisez vos identifiants Ameli, Impôt, La Poste ...grâce à FranceConnect.

Et laissez-vous guider

« RÉFORME ÉLECTORALE »

La loi du 1^{er} août 2016 concernant la réforme des listes électorales apporte quelques changements sur la tenue des listes électorales ainsi que sur les modalités d'inscription.

A compter du 1^{er} janvier 2019, il n'y aura plus qu'un Répertoire Électoral Unique (R.E.U.) tenu par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques, ce qui met fin à la révision annuelle des listes électorales.

La mise à jour du R.E.U. s'établira par l'échange d'informations concernant les citoyens et les électeurs entre l'I.N.S.E.E. et les communes. Cette réforme permet ainsi d'éviter qu'un électeur soit inscrit sur plusieurs listes et facilite le suivi des radiations.

« ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019 »



Le 26 mai 2019, les électeurs seront appelés à voter pour élire leurs députés parlementaires européens.

Quelques nouveautés pour cette élection :

- un seul tour de scrutin
- une seule liste nationale unique
- un scrutin proportionnel à la plus forte moyenne

La durée du mandat du député européen ne change pas, il est élu pour 5 ans.

La commission électorale

Découvrez

Interrogation de sa situation électorale (ISE)



Depuis le 11 mars un nouveau service destiné à tous les électeurs est accessible sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr). La **démarche d'interrogation de la situation électorale (ISE)** – développée en partenariat avec le ministère de l'Intérieur et l'INSEE – **permet à chaque citoyen de vérifier sa commune d'inscription et le bureau de vote dans lequel il est inscrit pour voter.**

Si, au terme de la recherche, l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il sera invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une [demande d'inscription sur les listes électorales](#) sur le même site.

Vous pouvez dès à présent référencer ce téléservice sur votre site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687>.

Ce nouveau service participe aux simplifications apportées par la réforme de la gestion des listes électorales. Son utilisation par le plus grand nombre contribuera par ailleurs à la fiabilisation du répertoire électoral unique (REU) créé par les lois du 1^{er} août 2016 et ouvert aux communes depuis le 3 janvier 2019, qui centralise désormais l'ensemble des listes électorales.

Le bouquet de services, mis à la disposition des mairies par la DILA, se compose des démarches suivantes :

- Demande d'actes d'état civil (AEC)
- Déclaration de changement de coordonnées (JCC)
- Recensement citoyen obligatoire (RCO)
- Démarche en ligne de préparation à la conclusion d'un Pacs (DDPACS)
- Déclaration d'ouverture de chantier (DOC)

Le Centre Médico-Social de Serre-Les-Sapins propose de vous aider à vous familiariser dans l'utilisation de l'outil informatique et notamment des sites internet pour faire vos démarches administratives comme pôle emploi, CAF, Amelie (CPAM), ANTS : agence nationale des titres sécurisé (passeport, permis, points, acte de naissance, carte grise, déclaration de vente ou achat de véhicule d'occasion), impots.gouv.fr ...

L'action débutera le jeudi 2 mai à 14H00 à la mairie de Pelousey, et se terminera début juin. Elle comporte 4 séances qui se dérouleront tous les 15 jours, les dates suivantes seront déterminées le jeudi 2 mai en fonction des disponibilités des participants.



Si vous souhaitez participer, veuillez nous contacter au
03.81.59.06.00



Merci ! Coraly POURCELOT
Stagiaire Assistante sociale

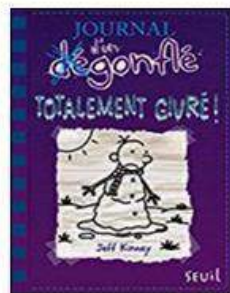
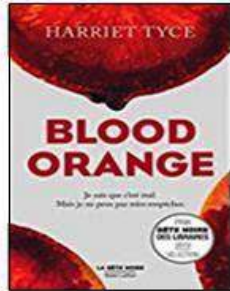
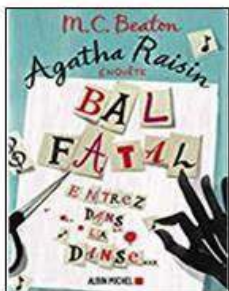




L'équipe bénévole de votre Bibliothèque a le plaisir de vous rappeler :

- Ses jours d'ouverture:
 - Mercredi de 14h00 à 16h00 (hors vacances scolaires)
 - Jeudi de 16h30 à 17h30 (hors vacances scolaires)
 - Samedi de 10h00 à 11h30
- Le prêt des livres est gratuit. 6 livres par prêt pour une durée d'un mois.
- Des nouveautés achetées régulièrement au cours de l'année pour votre plus grand plaisir grâce à la subvention de la Mairie que nous remercions (115 livres achetés en 2018: 59 pour les enfants et les jeunes et 56 pour les adultes)
- Un choix de 3475 livres en fonds propre et environ 500 livres provenant de la médiathèque du Doubs (3 échanges par an)
- Tous types de livres : Romans adultes, adolescents et enfants, Albums Enfants, Livres cartonnés pour tout-petits, Documentaires Adultes et Enfants, BD
- Possibilité de réserver des livres déjà empruntés

Une sélection de nos dernières acquisitions du mois de février (les prochaines ne devraient plus tarder...)





L'ÉCOLE



Le carnaval de l'école

Mardi 5 mars 2019

Une amélioration de la météo, aussi appréciée qu'inespérée, a permis au carnaval de l'école de se dérouler dans d'excellentes conditions.

C'est dans la cour de l'école maternelle que nos plus jeunes se sont retrouvés. Et là, une belle surprise nous attendait, car non seulement les enfants ont rivalisé d'originalité dans leurs costumes (des animaux préhistoriques aux héros de l'espace, en passant par les fées et les princesses), mais aussi l'ensemble du personnel enseignant!



Après avoir immortalisé ce bien agréable moment par une photo de groupe, nous nous sommes rendus à l'école primaire pour faire le tour des différentes classes. Nous y avons été accueillis par les élèves et leurs professeurs, eux aussi joliment costumés.



Les cent cinquante élèves de notre école se sont alors regroupés avant d'entamer un défilé dans les rues du village, sur un circuit placé sous la très haute surveillance de l'ensemble du personnel enseignant : Grande rue, rue du Séminaire, rue de Vossières, Le Vert Village, les Prés de la Noue, et retour à l'école par la rue de la Plantière.



De nouveau réunis dans la cour de l'école maternelle, les enfants ont pu déguster des boissons et d'excellentes friandises offertes par leurs parents. Nous pouvons féliciter les élèves de cours moyen qui ont installé les bancs et les tables avant d'assurer parfaitement le service pour les plus jeunes.



Un bien bel après-midi que nous devons évidemment à nos professeures et à nos Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles, mais aussi aux enfants qui se sont superbement comportés, et évidemment à leurs parents pour leur précieuse contribution.

Merci à Nicolas VUILLAUME pour sa participation.

NOUVEAU À PELOUSEY

Produits de haute qualité, pour chiens, chats et équidés.

Services et conseils personnalisés

C'est à l'occasion d'une visite du salon Bio & Co en juin 2018 que M. Lionel Louis a rencontré le franchisé "HUSSE" de Strasbourg. Lors de leur entretien, il a découvert, à sa grande surprise, que la marque suédoise, leader mondial dans le concept de livraison gratuite à domicile d'aliments et soins naturels, pour chiens, chats et équidés, n'avait aucune franchise sur le Grand Besançon et le Haut-Doubs.

À son retour à Pelousey, après avoir permis à "Furbo", son affectueux berger allemand, de tester les croquettes qu'il lui avait rapportées, il a décidé, avec son épouse Isabelle, de se lancer dans l'aventure.

Une aventure toute relative d'ailleurs, car il est bon de rappeler que M. Lionel Louis a une expérience de dix ans de travail pour des laboratoires pharmaceutiques en santé animale.



Les propriétaires d'animaux domestiques de Pelousey et de la région ont donc maintenant la chance d'avoir à leur disposition un franchisé de la marque HUSSE.

Il vous suffit de le contacter, de lui fixer un rendez-vous pendant lequel il pourra déterminer le repas gratuit le mieux adapté à vos animaux, et ensuite, si vous en êtes satisfait, de lui passer une commande dont la livraison sera très rapide, et gratuite à partir de 25€.



Pour faire le meilleur choix pour votre animal de compagnie, n'hésitez pas à contacter:

Lionel LOUIS ☎ **07 69 53 21 40** husse.doubs@gmail.com

UNE NOUVELLE COIFFEUSE

Alors qu'elle était collégienne, Cyrielle Millet rêvait déjà de devenir coiffeuse. Après la classe de troisième, elle s'orientait donc tout naturellement vers un CAP suivi d'un Brevet Professionnel de Coiffure en travaillant pendant cinq ans au salon *Flo* à Besançon.

Son brevet en poche, elle s'est fait embaucher au salon *l'Appartement* de la rue d'Alsace. C'est dans ce salon réputé qu'elle a pu pendant six ans enrichir ses compétences professionnelles et mettre en valeur ses dons naturels pour le métier de coiffeuse.

Cyrielle a maintenant une solide expérience, et selon ses propres mots, c'est très émue qu'elle va pouvoir passer du rêve à la réalité le mardi 20 août 2019 en ouvrant son propre salon de coiffure dans notre commune de Pelousey.

Horaire d'ouverture:

Mardi, jeudi, vendredi de 9h à 18h

Mercredi de 14h à 18h

Samedi de 9h à 16h

Prestations:

Coupe hommes, femmes et enfants.

Couleur, mèche, balayage, permanente, défrisage, brushing, soins.

Coupe sur cheveux secs pour maîtriser les cheveux bouclés et les volumes sur cheveux épais. L'essayer, c'est l'adopter!

« Un salon qui me convient totalement avec son petit espace cocooning que je vais revisiter afin que tout le monde s'y sente bien, en espérant satisfaire pleinement mes client(e)s !!! »

Cyrielle Millet



JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

MAI	DÉCHETS RÉSIDUELS: ⚠️ jeudi 9 - mercredi 22 DÉCHETS RECYCLABLES: ⚠️ jeudi 2 - mercredi 15 - mercredi 29
JUIN	DÉCHETS RÉSIDUELS: mercredi 5 - mercredi 19 DÉCHETS RECYCLABLES: ⚠️ jeudi 13 - mercredi 26
JUILLET	DÉCHETS RÉSIDUELS: mercredi 3 - mercredi 17 - mercredi 31 DÉCHETS RECYCLABLES: mercredi 10 - mercredi 24



BAC À DÉCHETS RÉSIDUELS
Uniquement des déchets non-recyclables
 Dans un sac bien fermé
 Présentez votre bac plein couvercle fermé (les sacs à côté ou sur le bac ne sont pas collectés)

Dans un SAC FERMÉ



PAS D'OBJETS que des emballages

EN VRAC Pas dans SAC

BAC À DÉCHETS RECYCLABLES
Uniquement des emballages
 Recyclables: plastiques, métalliques, briques alimentaires, cartons et tous les papiers.
Ne pas mettre:
 De sac de déchets résiduels, de recyclables en sac, de déchets imbriqués ni d'objets...

Déchets toxiques et dangereux: EN DÉCHETTERIE

Un doute ? DICO DU TRI sur [www.grandbesancon .fr](http://www.grandbesancon.fr)

UN VILLAGE PROPRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

La commune est engagée dans une démarche du respect de l'environnement : charte « zéro phyto », il est donc demandé à tous les habitants de :

- Balayer et désherber manuellement les trottoirs au droit de leur habitation
- Élaguer les branchages gênants
- Ramasser les déjections canines de leur/s chien/s
- Jeter les déchets dans les poubelles adaptées en respectant les consignes de tri
- Jeter les mégots dans des cendriers
- Ne pas déposer d'ordures ménagères ou autres près des conteneurs à verre, cela est passible d'amendes
- Mettre les bouteilles dans les conteneurs, ne pas les déposer à l'extérieur afin d'éviter tout danger et toute pollution
- Déposer sur la voie publique les poubelles, la veille des deux ramassages, et les rentrer le jour même



MERCI À VOUS

FESTIVAL GRANDES HEURES NATURE DANS LE GRAND BESANÇON

Du 13 au 16 juin 2019



Le territoire des 68 communes du Grand Besançon est l'un des plus remarquables de France pour son cadre naturel dans lequel on peut pratiquer toutes les activités outdoor, tant il est adapté aux pratiques sportives et de loisirs, ressourçantes pour le corps et l'esprit, en privilégiant la communion avec la nature, l'entraide, le dépassement de soi : des valeurs en adéquation avec l'esprit du Grand Besançon et celui de Grandes Heures Nature...

Aujourd'hui, l'outdoor est plus qu'un mode de vie, c'est une philosophie et un gage d'attractivité et de rayonnement.

Mme Patricia Olivarès la directrice de projet, et M. Denis Lazzarotto le coordinateur du festival, sont venus en Mairie nous présenter le 1^{er} Festival Grandes Heures Nature ouvert à tous, organisé par le Grand Besançon du 13 au 16 juin 2019.

-Un **salon** pour découvrir les marques, tester les produits et se laisser séduire par les dernières innovations

- Un programme événementiel multi-disciplines, adapté à tous, avec **20 randonnées** et **défis sportifs**

- Un **village d'animations avec un espace santé pour se laisser convaincre que l'activité physique est un axe important pour prendre soin de soi**

- Des espaces de **tests** et **d'initiation**

- Des **shows sportifs spectaculaires** une Highline de 700 m, du summer-ski (ski à roulettes), le spectacle du FISE Xperience (1 des 6 dates en France), des compétitions d'escalade sur blocs...

Des **conférences thématiques**, des **concerts**... et bien plus encore!

Pendant ces journées, les **7 sportifs** de haut niveau du Grand Besançon, territoire sur lequel ils trouvent toutes les qualités de vie et d'entraînement indispensables à leurs performances, seront les « **ambassadeurs** » de Grandes Heures Nature.

Évènements sportifs et tarifs d'inscription

Jeudi 13 juin : XCE (VTT éliminator) : 20 €

Vendredi 14 juin : Ekiden (Marathon Trail par équipes de 6) : 72 € et support du challenge inter-entreprises : 100 €

Samedi 15 : Gravel : 20 €

Randonnées Pédestres : 52 km (15 €), 24 kms (10 €)

Randonnées Cyclos : 115 km (20 €) 88 Km (15 €) ; 38 km (10 €)

Randonnées VTT : 52 km (20 €) ; 38 km (15€) ; 17 km (10 €)

Nordiques : 24 km(10 €) ; 15 km (8 €)

Dimanche 16 : Raids Expériences (multi activités) en équipe de 2

Raid aventure 45 km (45 €/ équipe)

Raid découverte 25 km (25 € / équipe)

Open de Bloc (escalade) : 10 €

Rando Gourmande : 30 €



Ces tarifs sont « valables » jusqu'au 15 avril, date après laquelle le prix augmentera.

L'inscription à l'une ou l'autre de ces manifestations comprend l'entrée sur le Festival. Les « petites » randonnées, qu'elles soient pédestres (6 km), nordiques ou cyclistes (10 et 15 km) sont gratuites mais nécessitent de payer l'entrée au Festival.

Plus de renseignements/ Inscriptions: www.grandes-heures-nature.fr

LES CONSEILS DE LA GENDARMERIE

En cas d'absence

- Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- **Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.**

(formulaire disponibles en mairie)

ATTENTION AU DEMARCHAGE A DOMICILE !

La gendarmerie tient à vous sensibiliser sur les démarchages à domicile, notamment pour les nettoyages de toiture réalisés par des non professionnels.

Ces derniers possèdent un discours bien rôdé pour faire céder le "client" sur des rapports qualité/prix compétitifs, en s'adressant de préférence à des personnes âgées.

Ainsi, ils accèdent à la propriété et peuvent observer l'intérieur des résidences tout en réalisant une prestation de piètre qualité. Par le passé, des cambriolages ont été commis dans les semaines qui suivaient.

Il est donc important de diffuser dès maintenant et très largement cette information auprès de vos administrés, de leur demander la plus grande vigilance et de refuser toute prestation douteuse.

Acte de réflexe citoyen demandé: si possible et surtout sans s'exposer, relever les immatriculations des véhicules.

Merci de ne pas hésiter à faire appel aux services de gendarmerie pour contrôle des individus.

POUR UNE MEILLEURE SÉCURITÉ :

- n'hésitez pas à demander conseil auprès de votre brigade de gendarmerie
 - gardez le contact avec des personnes qui pourraient vous aider en cas de difficulté.
- Pensez à garder à proximité de votre téléphone les numéros d'appel utiles
- si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur. En cas de doute, prenez certaines précautions avant de la laisser entrer :
 - exigez la présentation d'une carte professionnelle ou d'un justificatif d'intervention
 - n'hésitez pas à contacter le service compétent (EDF, Poste, Gendarmerie...)
 - sollicitez la présence d'une personne de confiance (voisin, proche...)
 - pensez à fermer votre domicile ou votre véhicule à clé
 - n'hésitez pas à vous faire accompagner par une personne de confiance lorsque vous retirez de l'argent à un distributeur de billets, ou lorsque vous allez percevoir votre pension
 - ne renseignez jamais vos coordonnées bancaires par courriel ou par téléphone

Bref, ne simplifiez pas la tâche du cambrioleur, Le temps qu'il lui faudra pour repérer les lieux et forcer votre porte d'entrée peut permettre à un voisin de le repérer et de signaler immédiatement les faits à la gendarmerie en **téléphonant au 17**, soit au **Maire** grâce au numéro **d'urgence : 06 51 84 76 36**, soit à un **conseiller**, soit à l'un des quatre **référénts**. N'oubliez pas de noter tous les détails qui vous sembleront importants (plaque minéralogique, tenue vestimentaire ...) **Nous vous rappelons les coordonnées de nos référents:**

Franck LAIGRE

☎ 03 81 60 22 45

Céline CANDAS

☎ 09 54 06 19 91

Gérard BOLE-RICHARD

☎ 09 80 31 28 39

Serge JEANGUYOT

☎ 03 81 58 00 23



OPÉRATION SOLIDARITÉ BOUCHONS



Les projets

Grâce à la vente des bouchons, la Croix Verte dispose de la somme nécessaire au financement d'une partie du projet N°20. C'est pour la maison d'accueil spécialisée Georges Pernot de Franois (Doubs). Ils ont trouvé en matériel d'occasion : un tricycle thérapeutique Draisin Plus Electrique. Elodie, la responsable du projet recherchait d'autres partenaires financier

- Le prochain projet revient à l'association du Lison dans le Jura.
- Projet pour le Doubs, déposé par le CHS de Novillars : lancement pour la création de jardins thérapeutiques.
- En troisième, cela sera l'association de Saint Lupicin du Jura.

Vous pouvez déposer vos bouchons en Mairie. Une bénévole se charge de les faire parvenir à la Croix Verte à Roche-lez-Beaupré.

OPÉRATION tranquillité-séniors et tranquillité-vacances



Demande individuelle

Des imprimés opération tranquillité séniors et des imprimés tranquillité vacances sont à votre disposition en mairie. *ou sur pelousey.com*

STOP PUB



C'est certes moins important, mais pour beaucoup d'un intérêt non négligeable, vous pouvez aussi retirer en mairie des autocollants "STOP PUB"

ÉVÉNEMENTS PASSÉS

DUO TARA

Samedi 9 mars 2019

C'est dans l'église de Pelousey que Sandrine Kohler à l'accordéon et Sofiane Messabih au saxophone nous ont fait profiter de leur talent.



Leur interprétation de compositions originales du genre jazz avec une influence des musiques du monde a ravi la cinquantaine de spectateurs.



Ils ont rivalisé de virtuosité, avec beaucoup de complicité et une petite note d'humour. Il est bon de relever que Sandrine Kohler a su, si besoin était, balayer les idées reçues sur l'accordéon longtemps considéré comme "le piano du pauvre" des bals musettes. Cet instrument occupe une place de plus en plus importante et très justifiée dans le monde de la musique classique.



À l'issue du concert, les musiciens et leur équipe technique ont été reçus dans la salle de la mairie pour y partager un apéritif offert par la municipalité.



AU COMMENCEMENT ÉTAIT UNE MOUSTACHE



Compagnie des Lustres

Samedi 16 mars 2019

C'est dans la salle Saint-Martin que les membres de LA COMPAGNIE DES LUSTRES ont lu et mis en espace cette pièce de Laurent BERTRAND, dont le texte se résume en une phrase:

«Quand le régime du camp entraîne une anorexie de la démocratie»

Parler de l'univers concentrationnaire pour un survivant, ce n'est pas seulement parler d'une cicatrice, c'est aussi évoquer un monde sensoriel, un monde d'images, d'odeurs, de visions terribles mais aussi d'objets. Donner la parole à un pyjama ou à un casque, c'est permettre une vision d'ensemble de l'horreur des camps, c'est essayer de comprendre comment un jour, en caressant sa moustache, quelqu'un s'est dit qu'il avait envie de mettre des pyjamas à tout le monde. L'histoire et le théâtre par la métonymie: la partie pour le tout.

Laurent BERTRAND



Les acteurs, afin de dénoncer l'horreur des dictatures, se sont succédé pour donner la parole aux objets (moustache, casque, képi et pyjama) dont ils installaient les photos devant eux.



À la fin du spectacle, applaudi par des spectateurs émus, Laurent Bertrand, après avoir remercié le public et la municipalité, a tenu à exprimer ses félicitations à la Compagnie des Lustres pour la scénographie et l'interprétation de son texte.

Jeudi 21 mars 2019

La Mutualité Française Franche-Comté intervient sur tout le département du Doubs lors de rencontres avec les maires et les membres du CCAS pour aller au plus près de la population. Madame Corinne Maxel, la responsable activité prévention, ayant pris contact avec notre commune, nous avons eu la chance d'accueillir son équipe le 21 mars dans la salle Saint Martin.

Les Pelouséens ont donc pu profiter gratuitement de très précieuses visites médicales.

Pelousey



Mme Claire Cappelle de la mutualité Bourgogne Franche-Comté a animé le stand conseil-nutrition. Elle a su prodiguer des conseils sur les pratiques alimentaires. Mme Corinne Maxel, quant à elle, a tenu le stand "santé visuelle et auditive".



Le stand "parcours santé cardio vasculaire" était tenu par trois infirmiers animateurs du club Cœur et Santé de Besançon dépendant de la Fédération Régionale de Cardiologie.



Après leur visite, les participants ont pu profiter de boissons sans alcool et de pâtisseries de la boulangerie du village offertes par la mairie.

Les animateurs ont remercié madame le Maire et les conseillers pour leur accueil et leur disponibilité.

PELOUSEY CIC CLASSIC

Samedi 30 mars 2019

C'est par un temps estival que, sur un parcours quelque peu modifié compte tenu des travaux, 356 sportifs ont participé à l'épreuve. À 10 heures, 84 coureurs Pass D1-D2 (de 20 à 40 ans) et 69 coureurs Pass D3-D4 (de 40 ans et +) se sont élancés à 2 minutes d'intervalle de la voie Romaine en direction des Auxons pour exécuter 4 tours, soit 64 km. Florian Charlet s'est imposé en D1-D2 et Alain Girardet en D3-D4.



À 14 heures, ce sont 75 coureurs de 1ère et 2ème catégorie et 128 coureurs de 3ème catégorie et juniors qui se sont affrontés. Les premiers sur 8 tours, soit 128 km, et les seconds sur 6 tours, soit 96 km. Justin Ducret (Bourg-en-Bresse Ain Cyclisme) s'est imposé en 1ère-2ème catégorie, et Julien Nehr (Asptt de Mulhouse) en 3ème catégorie-juniors.



Photo Cécile Binda

Des épreuves où les sportifs ont rivalisé de qualités physiques, mais aussi de stratégie en sachant choisir le moment idéal pour s'échapper du peloton, ou pour lancer le sprint final.



À midi, Gilles Binda, après avoir réalisé une belle et courageuse course, a remis le maillot bleu de la coupe du Doubs aux vainqueurs des épreuves D1-D2 et D3-D4, ainsi qu'à Laura Liard, la 1ère féminine de l'épreuve.

Mme Catherine Barthelet a ensuite félicité et remis leurs trophées aux coureurs des deux podiums chaudement applaudis par le public.



À 17h, ce sont les coureurs vainqueurs des catégories 1-2-3 et juniors qui ont été honorés sous les acclamations du public. À noter la présence du conseiller départemental M. Michel Vienet.

Mme Barthelet a tenu à souligner l'excellent travail de l'Amicale Cycliste Bisontine qui a su une nouvelle fois permettre le déroulement de l'épreuve en toute sécurité et en toute clarté grâce au toujours très dynamique animateur, Jean Paul Bouchesèche.

L'épreuve 2020 devrait pouvoir retrouver un circuit plus au cœur du village pour le plus grand plaisir des Pelouséens. À la fin de ce bel après-midi, tous les participants ont pu profiter de rafraichissements, de toasts et de pâtisseries offerts par la commune de Pelousey.

Merci à Cécile et Gilles Binda, et à l'an prochain pour " le championnat du monde de la région"!



PELOUSEY PROPRE

Samedi 27 avril 2019

Ayant répondu à l'invitation des comités consultatifs jeunes citoyens et festivité, près d'une trentaine de courageux Pelouséens se sont retrouvés devant la salle de la Noue à 9h00. Parmi eux il est bon de souligner la présence de nombreux chasseurs et de membres du conseil.

Autour d'un café, ils ont décidé, malgré des conditions météorologiques des plus défavorables, de ne pas renoncer à leur mission. Donc, après que les jeunes ont constitué les groupes, tous très bien équipés sont partis sillonner notre village.



Il faut remarquer que relativement peu de déchets ont été collectés dans le village même, à l'exception malheureusement de nombreux mégots de cigarettes, en particulier sur le parking... Par contre beaucoup de déchets de tout genre ont été ramassés sur les axes extérieurs (le long des départementales) : cannettes, papiers, cartons, déchets verts, fleurs artificielles, sapin de Noel et même une roue !!!



Photo de Robin Berthod



Photo de Robin Berthod

Comme au départ, en fin de matinée tout le monde a pu profiter d'un café/brioche ô combien mérité! Merci aux participants pour cette matinée et à tous ceux qui agissent au quotidien dans le village.

Michel AIROLDI avec l'aide précieuse de **Catherine BARTHELET**



CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945



Mercredi 8 mai 2019

La commémoration de la Victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie a été quelque peu perturbée suite à des conditions météorologiques défavorables. Aussi, seules les autorités et M. Laurent Silvant le chef de l'orchestre de Pouilley les Vignes se sont rendus au monument aux Morts.

Après la montée des couleurs exécutée par M. Robert Lejeune, les autorités ont déposé une gerbe au pied de la stèle. L'Appel des Morts suivi d'une minute de silence a clos cette première partie de la cérémonie.



Ils ont alors rejoint les nombreux Pelouséens présents dans la salle de la Noue.

M. FARENC-BERRE Daniel, le président de l'amicale des anciens combattants de Pelousey et environs, a remis la croix du combattant à M. MERILLOT Daniel et M. ROUSSEY Paul .

M. VUILLEMIN Marcel, le président d'honneur de l'amicale, a remis la croix du combattant à M. COTE Daniel et M. GUILLAME Jean-Pierre.



Nos jeunes citoyennes Emma Grosjean et Lou Belot ont lu le message de l'Union Française des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, ensuite Madame Catherine Barthelet, le maire de la commune, a prononcé un discours dans lequel elle a rappelé l'horreur de la seconde guerre mondiale. Cependant elle a tenu à rester très positive, estimant que ces atrocités furent telles que personne ne souhaite les revivre. Elle a aussi évoqué l'Union Européenne qui représente une solide garantie pour la paix entre les peuples. À l'issue de son discours, nos jeunes citoyens, sous la houlette de Mme Gharbi, ont interprété une chanson reprenant les paroles de " Liberté " le poème de Paul Éluard.



Après que les élèves de la professeure Mme Sylvie Rougemont ont interprété une Marseillaise qui a beaucoup ému le public, les autorités ont remercié les porte-drapeaux.



Les sonneries réglementaires ayant été exécutées par l'harmonie de Pouilley-les-Vignes, le lieutenant-colonel Farenc Berre a prononcé les remerciements d'usage et le major Pétrignet a clos la cérémonie.



Tout le monde a pu alors profiter des boissons et toasts offerts par la commune de Pelousey, préparés et servis par les membres du conseil municipal.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

BESANÇON RACING CLUB PRÉSENTE

LA 1^{ÈRE} ÉDITION DU

ROCK EN HERBE!

25 MAI 2019
À PELOUSEY

UNE RANDONNÉE AU RYTHME DES GUITARES

PARCOURS AVEC RAVITAILLEMENTS
DE 20 ET 40 KM

OUVERTS AUX VÉLOS ÉLECTRIQUES
(NOMBREUX LOTS TIRÉS AU SORT)

7€ ET 9€ LA PARTICIPATION
INSCRIPTION OUVERTE DÈS 13H
DÉPART À 14H

WWW.ROCKENHERBE.FR



Besançon
RACING CLUB



LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE



La saison de chasse 2018-2019 a pris fin le 28 février 2019.



Il est de tradition que le président de l'ACCA organise un repas de clôture courant mars avec au menu, une partie du gibier prélevé sur le tableau de chasse annuel.

Une quarantaine de convives étaient présents le samedi 06 mars en salle St Martin pour partager ce moment particulièrement convivial et déguster le plat de résistance composé de trois lièvres et d'un chevreuil.



Le président
Claude GUILLOT



AMICALE PELOUSÉENNE POUR LE DON DU SANG

Mercredi 20 février 2019

Une belle réaction de nos donateurs!

Le 20 février 2019

48 personnes se sont présentées et 45 poches ont pu être prélevées avec 4 nouveaux donateurs.

Pour rappel

Le 14 février 2018

Seulement 32 personnes s'étaient présentées et 28 poches avaient été prélevées.

On ne peut que se réjouir de cette bonne collecte en cette période hivernale.

Merci de votre régularité et bienvenue aux nouveaux donateurs!



Cependant les réserves sont fragiles : avec les ponts du mois de mai, il est urgent de donner votre sang.

Vous avez entre 18 et 70 ans

VOUS POUVEZ SAUVER UNE VIE !

Et surtout n'oubliez pas

- Il n'existe pas de produit capable de se substituer complètement au sang humain. Le don du sang est donc indispensable pour sauver une vie.
- Donner son sang est un acte généreux, solidaire et responsable, qui permet chaque année de soigner près d'un million de malades.
- En 45 minutes (l'inscription, l'entretien confidentiel, le prélèvement, le repos et la collation).

La présidente de l'Amicale Pelouséenne pour le Don du Sang

Odile BOIVIN



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Vente de fleurs

Samedi 4 mai 2019

Le temps quasi hivernal n'a pas eu la moindre influence sur les courageuses membres de l'APE qui ont tenu leur stand de 8h à 12h 30.



Les fleurs, préparées et livrées par l'horticulteur Philippe Amiot de Roche lez Beaupré ont pleinement satisfait les acheteurs, tant par leur variété que par leur qualité. .

La belle prévente en amont ayant été complétée par une très intéressante vente sur place, les membres de notre APE ont été récompensés de leur courage.

N'oublions pas que le bénéfice de ce travail permettra d'améliorer les conditions d'enseignement des professeurs de notre école et donc de donner du bonheur aux enfants du village.

Vide greniers

Dimanche 5 mai 2019

Un week-end décidément bien chargé pour l'équipe de l'APE qui, le lendemain de la vente de fleurs, s'investissait très tôt dans l'installation du vide grenier.



Et c'est par un temps certes un peu plus ensoleillé, mais très frais et surtout très venteux, que plus de 50 exposants ont proposé des objets aussi divers qu'originaux aux nombreux visiteurs .



L'équipe de l'APE était sur place dès 6 heures du matin avec les premiers exposants, et a donné de son temps et de son courage jusqu'à la fin du vide grenier à 17 heures.

Le froid n'a malheureusement pas permis une vente conséquente de boissons, mais a eu une incidence très positive sur l'utilisation du barbecue et la vente de frites.

Bravo à la très belle équipe de bénévoles de l'APE!

Avec l'aide précieuse d'Émilie KEIRSEBILCK

Michel AIROLDI



LES VIGNOTTES



Notre club va bien, nous préparons notre sortie du mois de Juin, avec une balade en direction du Haut Doubs, restaurant au Meix Lagor de Montlebon, ensuite visite de la grotte de Remonot et découverte du tuyé du Papy Gaby .



Restaurant au Meix Lagor



Grotte de Remonot



Tuyé du Papy Gaby

Les mois passent vite et nos parties de cartes et de Scrabble s'arrêteront le 3 Juillet pour reprendre le 11 Septembre.



ASSOCIATION
LOISIRS ÉVASION
PELOUSEY

ASSOCIATION LOISIRS ÉVASION

FAITES DE LA MUSIQUE – Samedi 15 Juin 2019



L'ASSOCIATION LOISIRS ÉVASION PROPOSE

FAITES DE LA MUSIQUE PELOUSEY!

SAMEDI 15 JUIN 2019
ESPLANADE DE LA NOUE

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

19 H 00 // **COMMISSION JEUNES DE PELOUSEY** // CHANT

19 H 30 // **L'OREILLE DU CHIEN** // ROCK POP

20 H 30 // **STARCOYOTTE** // ROAD-ROCK

21 H 30 // **LES GRENOUILLES DE SALEM** // FOLK-ROCK

22 H 30 // **TRACKS** // TUBES BLUES ROCK 70'S

23 H 30 // **BLISS** // POP-ROCK

00 H 30 // **LES MAL ENTENDUS** // ROCK'N ROLL | HARD-ROCK | POP-ROCK

BUVETTE & PETITE RESTAURATION
BARBECUES EN LIBRE-SERVICE



HAPPY HOUR

18 h 30 - 19 h 30

une boisson achetée

=
une boisson gratuite*

*Offre valable sur la moins chère des 2. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération.

Toute l'équipe de l'ALE vous convie
à son **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
le jeudi 20 juin
à 20 H 30
à la Salle Saint-Martin

Date à ne pas manquer !! Venez nombreux !!

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ALE – Jeudi 20 Juin 2019

L'ALE tiendra son Assemblée Générale le Jeudi 20 Juin 2019 à 20 heures 30 à la salle Saint Martin. Vous êtes tous les bienvenus !! N'oubliez pas que nous œuvrons pour vous mais également avec vous. N'hésitez pas à venir à cette AG et pourquoi pas, à compléter les rangs de l'équipe 2019/2020.

Pour l'ALE : **Sophie LALUBIE**

ACTIVITÉ AQUAGYM

La section aquagym de l'ALE œuvre depuis maintenant un grand nombre d'années au Centre Omnisport Pierre Croppet. Un noyau dur d'une vingtaine d'adhérents s'active tous les vendredis soirs dans une eau à 28 degrés et suit le rythme donné par Mattis qui, d'après celles que j'ai rencontrées, « a souvent mangé du lion » ! C'est dans une très bonne ambiance que se déroule ce cours d'aquagym, Mattis ayant toujours un mot pour rire Finira-t-il dans le bassin tout habillé en fin de saison ? Il risque bien ...



ACTIVITÉ JEUX DE SOCIÉTÉ ACTUELS

Depuis 6 ans déjà, la section jeux de société de l'ALE permet de venir découvrir et essayer des jeux de société actuels. C'est dans une ambiance conviviale et détendue que nous prenons le temps d'expliquer les règles et autres subtilités de notre passion ludique....

Notre ludothèque comprend aujourd'hui une quarantaine de jeux, de tous niveaux, à disposition de nos adhérents. L'an passé, nous avons investi dans un jeu de démonstration, que nous avons présenté lors du Téléthon de Décembre 2018. Cette année, nous avons opté pour l'acquisition de jeux plus abordables à tous, avec des durées de parties réduites, afin qu'ils puissent être joués plus facilement dans le cadre familial.



Pour l'ALE : **Sophie LALUBIE**

ÉTAT CIVIL



MARIAGES

Nous avons le plaisir de vous faire part du mariage de.

Marielle PECHOUX et Jean-Marie BULLIER le 06/04/2019

Morgane DUMERY et Alexis GARCIA le 13/04/2019

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

Nous avons le plaisir de vous faire part du Pacte entre.

Jeanne GALAINE et Damien BICHARD le 23/03/2019

PARRAINAGE CIVIL

Nous avons le plaisir de vous faire part du parrainage civil de.

Elyna CORNIER le 04/05/2019

NAISSANCES

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de.

Alix CORNU le 23/02/2019

Luisa VELLETTA le 24/02/2019

Mila DUBOIS le 02/03/2019

DÉCÈS

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de.

Gilles SIMONIN le 18/03/2019

Michel GUYOT le 19/04/2019

Madame le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal présentent à sa famille leurs très sincères condoléances

LOCATION DE SALLES - PRÊT DE MATÉRIELS

Pour louer une salle ou pour emprunter gracieusement un matériel, merci de contacter le secrétariat de Mairie par téléphone ou par mail, ou de vous renseigner auprès des secrétaires aux heures d'ouverture au public (voir dernière page).

- Le matériel ne doit pas sortir du village. Il sera, évidemment, restitué propre et en bon état.
- Pensez à réserver en mairie le plus tôt possible.
- Un véhicule adapté et des volontaires assez nombreux pour le transport s'imposent.

PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

PELOUSEY EN FOLIE



Samedi 18 mai 2019

COUVIGE

Rencontre de dentellières



Dimanche 19 mai 2019

RANDO VTT EN HERBE



Samedi 25 mai 2019

MAISON DE LA NOUE



Samedi 15 juin 2019

MAISON DE LA NOUE À 16H30 DON DU SANG



Mercredi 26 juin 2019

FÊTE DE L'ÉCOLE



Samedi 29 juin 2019

Horaires d'ouverture de la bibliothèque à la maison de la Noue

Mercredi: 14h 00 à 16h 00 }
Jeudi: 16h 30 à 17h 30 } **Sauf vacances scolaires**
Samedi: 10h 00 à 11h 30

Rappelons que le prêt de livres est gratuit.

Contact: ☎ 03 81 55 91 18 - biblio.pelousey@orange.fr

Horaires autorisés pour les engins à moteur (tondeuses....)

(arrêté préfectoral du 19/04/05)

Jours ouvrables: de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Samedi: de 9h à 12h et de 15h à 19h30

Dimanche et jours fériés: de 10h à 12h

Horaires d'ouverture des déchetteries

PLACEY et PIREY

Heures d'été

(du 1er mars au 31 octobre)

du lundi au vendredi:

de 8h 30 à 12h 20 et de 13h 30 à 16h 50

Samedi:

de 8h 30 à 12h 20 et de 13h 30 à 17h 50

Vous pouvez déposer déchets verts, gravats, encombrants, ferraille, batteries, huiles usagées, verre...



Les déchetteries sont fermées les jours fériés. Se présenter 1/4 h avant la fermeture

PENSEZ À VOS BADGES (Formulaires de demande disponibles en Mairie)

Les contacts utiles

Urgence sécurité gaz 24h/24 et 7j/7 :

☎ **0 800 47 33 33**

Raccordement Gaz :

De 8h à 17h du lundi au vendredi.

☎ **09 69 36 35 34**



Pour tout autre renseignement : consultez le site internet de GRDF www.grdf.fr

MAIRIE DE PELOUSEY

19 Grande Rue ☎ 03 81 58 05 16 Fax: 03 81 60 21 41 Email: contact@pelousey.com

NUMERO D'APPEL SEULEMENT EN CAS D'URGENCE: ☎ 06 51 84 76 36

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi		17h à 19h
Mardi	10h à 12h	
Mercredi	10h à 12h	
Jeudi	10h à 12h	
Vendredi	10h à 12h	16h à 18h
Samedi	10h à 12h	

Le conseil municipal

Tous les comptes-rendus de conseil municipal sont affichés sur les panneaux de la mairie et sur pelousey.com.

Santé

Urgences médicales assurées par les médecins du secteur, la nuit, le WE et jours fériés ☎ 39 66

Urgences pharmacie ☎ 32 37

Dr Pierre-Luc Mesnier, médecin généraliste: 38 grande rue ☎ 03 81 55 41 00

Mmes Sabrina Mendes et Amandine Blondey-Paul, infirmières: 15 bis grande rue ☎ 03 81 58 98 17

Mme Christine Ardiét, orthophoniste: 38 grande rue ☎ 03 81 55 49 79

Mme Alexia Marrot, orthophoniste: 38 grande rue ☎ 03 81 55 49 79

Mme Delphine Dall'o, ostéopathe: 38 grande rue ☎ 06 37 72 72 08

Mme Marie-Jo Gacek, conseillère conjugale, psychothérapeute, sexothérapeute: 38 grande rue ☎ 06 84 39 20 74



Bien Être

Mme Kathy Chauvin, thérapeute psycho-corporel- énergétique / Kinésiologue / Somatoremolaxologue / Consultante en développement personnel et gestion du stress : 6 grande rue ☎ 06 17 79 89 99

Mme Aurélie Deloron, Hypnothérapeute Praticienne PNL Thérapies Brèves: 12 rue du verger fleuri ☎ 06 33 91 97 11

Mme Claudine Bas, praticienne massages du monde: californien, ayurvédique, balinais, suédois « la Villanelle » 10, La plantière ☎ 07 66 89 74 19



Assistantes maternelles agréées

La liste des assistantes maternelles agréées ainsi que les coordonnées du Relais Familles Assistants Maternels sont disponibles en Mairie ou sur le site: pelousey.com rubrique « services »

Contact local pour l'Est Républicain

Jean-Marie GUIERDET ☎ 06 88 06 18 46 - jmguierdet@orange.fr

Demande d'articles gratuits en cas de naissances, mariages ou de décès.



Responsable de la publication: **Catherine BARTHELET**

Réalisation du bulletin: **Michel AIROLDI mi.air@sfr.fr**

Crédits photos: Michel AIROLDI et les présidents des associations

La mésange bleue de Pelousey

